

Orientations

Orientation 3.5 Soutenir et valoriser une agriculture innovante, dynamique et durable

Le maintien d'une agriculture durable diversifiée et dynamique est un des enjeux fondamentaux pour le territoire. Cette attention doit mobiliser tous les moyens possibles pour conserver ou renforcer la performance économique et environnementale de ce secteur : maintien du foncier agricole, installations et transmissions des exploitations, qualification et diversification des filières, développement des circuits-courts, soutien aux pratiques agroécologiques, innovation et formation.

La définition et la mise en oeuvre de cette orientation s'appuient sur la « charte pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole » et ses annexes.

13 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres p
<p>3.5.1 Préserver le potentiel de production agricole.</p> <p>- en préservant l'intégrité des espaces agricoles structurants d'un point de vue économique et paysager et qui peuvent potentiellement jouer un rôle en matière de biodiversité et de continuités écologiques. Les bassins agricoles identifiés au droit des ceintures agricoles sont décrits dans la notice.</p> <p>- en favorisant le développement du potentiel agricole en particulier :</p> <p>- par reconquête des espaces en friche à potentiel agricole ;</p> <p>- par reconquête des espaces identifiés dans l'aire délimitée des produits sous signe d'identification de la qualité et des origines.</p> <p>Ces reconquêtes agricoles devront se faire:</p> <p>- dans le respect des grands équilibres paysagers du territoire, et plus particulièrement en prenant en</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement et animation des actions collectives• Promotion et communication sur les actions engagées	<ul style="list-style-type: none">• Identification des espaces à préserver• Documents d'urbanisme et outils fonciers	<ul style="list-style-type: none">• Syndicats de SCOT• Professionnels de• CAV• SAFER• Intercommunalités• Services de l'État d en matière agricole• CG83

Orientations

<p>compte les orientations qui seront issues de l'élaboration du plan paysage ;</p> <p>- sur la base des productions agricoles traditionnelles qui ont contribué à façonner les paysages emblématiques locaux ;</p> <p>- en prenant en compte les enjeux écologiques et en particulier les continuités écologiques.</p>			
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>3.5.4 Développer l'agritourisme en complément de l'activité agricole.</p> <p>Le développement de l'agritourisme est conditionné par un travail préalable avec les acteurs locaux, pour définir le modèle d'agritourisme à soutenir et à promouvoir dans le cadre de la destination « Parc national » autour des valeurs du tourisme et de l'agriculture durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et communication sur les actions engagées • Marquage des services agritouristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la démarche dans le cadre des documents d'urbanisme • Information sur les aspects réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de filière • CAV • OT/ADT • CG83, DDTM
<p>3.5.5 Engager une démarche de diversification des productions locales en favorisant les espèces végétales et les variétés locales anciennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et animation des actions collectives • Promotion et communication sur les actions engagées • Appui technique et scientifique du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion, communication des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de SCRADH, CAV • LEGTA Agricamp • CG83
<p>3.5.6 Défendre et promouvoir les produits issus de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et animation des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien par la commande publique notamment pour la 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV

Orientations

<p>l'agriculture locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sous signe d'identification de la qualité et des origines; - sous l'appellation de marques collectives locales. 	<p>collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion et communication sur les actions engagées • Marquage des produits 	<p>restauration collective</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien les lieux de vente de produits locaux • Promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de syndicats • Associations de co • Grossistes • Industries agroalim • CG83, CR PACA, C
<p>3.5.7 Accompagner le développement de nouvelles filières économiques en soutenant l'installation d'unités de productions de jeunes plants / plants mères, de variétés fruitières de terroir, des plantes indigènes méditerranéennes, de plantes d'ornement et de fleurs coupées d'origines locales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et scientifique du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles • Mise en réseau des acteurs et accompagnement de projets • Promotion et communication sur les actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien par la commande publique dans le cadre de la compétence aménagement et espaces verts • Communication et promotion des actions de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> • SCRADH, professioni la filière, pépiniériste • LEGTA Agricamp • CNFPT
<p>3.5.8 Soutenir la revalorisation de micro-filières telles que la culture de la canne de provence, l'arboriculture fruitière de terroir, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et scientifique du conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles • Mise en réseau des acteurs et accompagnement de projets • Promotion et communication sur les actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des potentiels de revalorisation sur la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV, professionne filière • SCRADH • Agribiovar • LEGTA Agricamp • CG83
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>3.5.10 Assurer des formations professionnelles « agriculture et développement durable ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire d'expérimentation et transfert d'expérience à partir du projet agricole de Porquerolles 		<ul style="list-style-type: none"> • LEGTA Agricamp Paca, ATEN, CNFPT CG83
<p>3.5.11 Encourager le développement de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et qualifier les pratiques et les produits durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau des acteurs • Promotion et communication sur les actions engagées • Marquage de produits (Marque Parc) 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien par la commande publique lors des manifestations et dans la restauration collective 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV, AgribioVar • LEGTA Agricamp FREDON Paca, orga certificateurs AB • CG83 • PNF (Marque parc
<p>3.5.12 Développer la production en protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de journées d'échange, transfert 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des personnels communaux 	<ul style="list-style-type: none"> • SCRADH, Profess la filière, syndicat ho

Orientations

<p>biologique intégrée (PBI), la mise en oeuvre d'une production locale d'insectes auxiliaires des cultures et la valorisation de la faune indigène (biodiversité fonctionnelle).</p>	<p>d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien au projet de production locale d'auxiliaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des techniques de PBI dans les jardins publics et pépinières communales 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV, AgriBiovar • CG83
<p>3.5.13 Soutenir des programmes visant l'économie d'eau et d'énergie et la production d'énergies renouvelables pour les exploitations agricoles.</p> <p>Le développement des énergies renouvelables ne devra pas se faire en concurrence avec le foncier et les activités agricoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des projets dans le cadre des plans climat énergie territoriaux ou des démarches environnementales des communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de CAV • Société du canal d • Agence de l'eau R • Capénergie, ADEM • CG83

Référence ID de l'article : #5369

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 10:05